



*Femmes, Gouvernance endogène
et Prévention des conflits
en Afrique de l'Ouest*

Atelier de travail organisé par
le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE

Niamey (Niger), 26 au 28 avril 2006

Tome 1 ♦ Rapport de synthèse

SAH/D(2006)562

Octobre 2006

Le Seine Saint-Germain
4, Boulevard des Isles
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : +33 (0) 1 45 24 89 87
Fax : +33 (0) 1 45 24 90 31
<http://www.oecd.org/sah>

Adresse postale :
2 rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16

Atelier

« Femmes, Gouvernance endogène et Prévention des conflits
en Afrique de l’Ouest »

Cet atelier a été l’occasion de la mise en place du
Groupe des Femmes d’Afrique de l’Ouest.

Tome 1 ♦ Rapport de synthèse

réalisé par

l’Unité Gouvernance, Dynamique des Conflits, Paix et Sécurité

Chef d’Unité, M. Massaër Diallo,
Massaer.diallo@oecd.org

Chargée de Programme, Mme Gwénola Possémé-Rageau,
Gwenola.posseme-rageau@oecd.org,

Chargée de la Coordination logistique, Mme Jamila Yah,
Jamila.yahi@oecd.org

Table des matières

1. PRÉSENTATION DE L'ATELIER DE TRAVAIL.....	7
1.1 GOUVERNANCE, PRÉVENTION DES CONFLITS ET QUESTION GENRE.....	7
1.2 QUESTIONS CLEFS.....	9
2. DÉROULEMENT DES TRAVAUX	10
2.1 INTRODUCTION	10
2.2 OUVERTURE DES TRAVAUX	12
2.3 PREMIÈRE SESSION : ÉTAT DES LIEUX	14
2.4 DEUXIÈME SESSION : CONSOLIDATION DU GROUPE DES FEMMES.....	19
2.5 TROISIÈME SESSION : ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES	21
2.6 QUATRIÈME SESSION : TRAVAUX PRÉPARATOIRES AU FORUM INTERGÉNÉRATIONNEL	29
3. CONCLUSION.....	32
ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR.....	33
ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS	36

1. Présentation de l'atelier de travail

1.1 *Gouvernance, prévention des conflits et question genre*

De la décennie de la Femme instituée par l'ONU entre 1975 et 1985 à la Conférence de Beijing en 1995 jusqu'à son évaluation en 2005 lors de la rencontre Beijing +10 à New York, la question genre a pris une place de plus en plus importante dans les rencontres internationales sur le développement humain. Si l'égalité des sexes reste un thème toujours d'actualité, le débat évolue vers celui du rôle de la femme comme actrice du développement et notamment dans la prévention, la médiation et la résolution des conflits.

Dans ce domaine, l'un des actes politiques les plus marquants de ces dernières années au niveau international a été le vote de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, adoptée le 31 octobre 2000, sur les femmes, la paix et la sécurité. Cette résolution réaffirme non seulement la nécessité de faire respecter les droits des femmes en tant que victimes des conflits, mais également encourage les institutions, les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour la prévention, la gestion et le règlement des différends à faire en sorte que les femmes y soient davantage représentées.

Au niveau de l'Union Africaine, le Protocole additionnel à la Charte africaine des Droits de l'homme et de ses peuples, relatif aux droits des femmes en Afrique, met un accent particulier sur la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes à tous les niveaux de la société. Au niveau régional, le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance de la CEDEAO consacre plusieurs articles à cette question. Néanmoins, en dépit d'une reconnaissance de la femme en tant qu'actrice du développement, son rôle et sa place dans la sphère politique restent sous-estimés même si de plus en plus d'initiatives de femmes ou en faveur des femmes voient le jour, en matière de médiation, de prévention et de résolution des conflits.

L'ouverture démocratique des pays de la région engagée dans les années 90 n'a laissé qu'une place marginale aux femmes dans la représentation politique alors que traditionnellement, un certain pouvoir leur était dévolu, notamment en matière de prévention et de médiation des conflits. A l'heure actuelle, leur participation au niveau des structures de pouvoir de l'appareil d'Etat demeure très limitée, même si on observe des évolutions positives dans ce sens. L'exemple le plus récent est celui de l'accession de Mme Ellen Johnson Sirleaf à la magistrature suprême, au Libéria.

Pour autant, en Afrique de l'Ouest, les femmes représentent encore moins d'un quart des effectifs des Parlements et des gouvernements. Et lorsqu'elles y sont associées, elles se voient confier essentiellement les secteurs liés au développement social.

Au niveau législatif, les femmes siègent rarement à la présidence des Parlements ; elles sont peu nombreuses dans l'administration publique ; et le nombre de femmes maires ou membres de conseils régionaux reste encore très bas.

La situation est équivalente au niveau des organisations de la société civile, des ONG, des organisations professionnelles et des groupements de base lorsqu'ils ne concernent pas directement les femmes.

La plupart des Constitutions nationales dans la région prône l'égalité des citoyens et des citoyennes, mais les pratiques découlant des représentations et valeurs patriarcales priment sur le législatif.

La rencontre initiée par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest sur le thème « Femmes, gouvernance endogène et prévention des conflits en Afrique de l'Ouest » s'est fixée comme objectif de faire un état des lieux sur le rôle et les responsabilités des femmes en matière de gouvernance endogène et de prévention des conflits. Il s'agit également d'inscrire la réflexion autour de cette question dans le cadre du Groupe de femmes constitué à Gorée en 2004.

En effet, en novembre 2004, en marge de l'atelier de Gorée, préparatoire au Forum des partis politiques, des médias et de la société civile, une dizaine de femmes présentes se sont réunies de manière informelle, pour assurer une représentation satisfaisante des femmes dans l'organisation de ce Forum. Elles ont alors pris l'engagement de participer activement à l'identification de femmes issues des partis politiques, des médias et de la société civile dans leur pays ainsi qu'à la diffusion du projet et à son organisation effective. Ce groupe de femmes a pris part de manière active à ce Forum qui s'est tenu en juin 2005 à Cotonou.

Par la suite, ce groupe a été régulièrement associé aux activités du Secrétariat dans les domaines de la gouvernance et de la prévention des conflits. En mars 2005, lors l'atelier intitulé : « Initiative de valorisation des capacités africaines endogènes dans la gouvernance et la prévention des conflits » qui a eu lieu à Conakry en 2005, les participants ont mis en évidence la nécessité de poursuivre le dialogue à un niveau plus large dans le cadre d'un Forum intergénérationnel sur la gouvernance endogène. Par ailleurs, l'une des pistes de travail retenue était l'implication des femmes de la région et la valorisation de leur rôle et leur place dans l'actualisation et la concrétisation des capacités endogènes de prévention des conflits et de gouvernance.

L'idée étant de :

- Renforcer les connaissances et l'information sur la place et le rôle des femmes sous l'angle de la gouvernance endogène et de la prévention des conflits.
- Encourager et mettre en synergie diverses initiatives des femmes dans ce domaine.

C'est dans cet esprit que le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SCSAO) a organisé la réunion de travail de Niamey.

1.2 *Questions clefs*

1. Quels sont les rôles et responsabilités des femmes dans la gouvernance endogène, la prévention et la résolution des conflits en Afrique de l'Ouest?
2. Quelles sont les capacités endogènes, propres aux femmes africaines en matière de prévention des conflits, de régulation sociopolitique et de gouvernance ?
3. Comment les valoriser et les capitaliser ?
4. Comment renforcer la participation des femmes dans les instances de gouvernance ?
5. Comment articuler au niveau régional les mécanismes déjà existants relatifs aux rôles des femmes dans l'exercice des responsabilités en matière de prévention des conflits ? Comment encourager les Etats à les appliquer?
6. Quelles stratégies dégager des expériences de médiation et de prévention des conflits conduites par des organisations de femmes ?

2. Déroulement des travaux

2.1 Introduction

C'est à l'invitation du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest qu'un groupe d'une vingtaine de femmes issues des organisations de la société civile, des gouvernements, d'ONG de 13 pays de la région se sont réunies à Niamey du 26 au 28 avril 2006 dans le cadre d'un atelier de travail sur le thème « Femmes, Gouvernance endogène et Prévention des conflits ».

Cette réunion marque pour le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest une étape dans la prise en compte plus systématique de l'enjeu de l'équilibre genre dans ses chantiers, notamment en matière de gouvernance et de prévention des conflits. Dans ce domaine, il inscrit ses initiatives dans la même perspective que l'Union africaine, les institutions, réseaux et Etats de la région qui mettent en place des dispositifs et des politiques pour promouvoir le rôle de la femme dans la construction de la paix et la démocratie, et le développement en Afrique de l'Ouest.

La réunion de travail sur le thème « Femmes, gouvernance endogène et prévention des conflits en Afrique de l'Ouest » avait pour objectif de contribuer au renforcement de l'impact d'une telle prise de conscience, et des mobilisations et actions que cela induit de la part des décideurs, acteurs étatiques et non étatiques tant au niveau national que régional. Elle devait permettre d'approfondir un débat informé et la réflexion au niveau de la région en contribuant d'une part, au décloisonnement des organisations de femmes, et d'autre part, à la construction de synergies durables entre acteurs dans la prise en charge commune de la promotion de la femme au niveau régional.

Les femmes ouest-africaines impliquées dans cette initiative sont dorénavant déjà engagées au travers de nombreuses structures dans les débats internationaux et des actions sur la question genre. Il ne s'agit donc pas de créer une structure supplémentaire dans ce sens mais de matérialiser les recommandations faites lors des précédentes réunions dont l'atelier de Conakry en mars 2005 constitue une étape importante.

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest s'était fixé trois objectifs principaux pour cette réunion de travail qui s'est déroulée sur deux journées et demie :

1. **Consolider le Groupe des femmes** mises en réseau par le SCSAO à partir des ateliers de Gorée en 2004, de Conakry et du Forum de Cotonou en 2005.
2. **Entamer un état des lieux** concernant le rôle et les responsabilités des femmes en Afrique de l'Ouest en matière de gouvernance et de prévention des conflits. Dans ce cadre, il s'agissait de :

- Rendre compte des expériences en matière de gouvernance, de prévention, de sauvegarde ou de facilitation du dialogue, et de médiation conduites par des femmes et leurs organisations ;
- Partager les leçons tirées et dégager des stratégies de renforcement de ces rôles et leurs capacités.

3. **Impliquer le Groupe des femmes** dans la préparation, la tenue et le suivi du Forum intergénérationnel sur la Gouvernance endogène que le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest allait organiser en juin 2006 à Ouagadougou.

La **première journée** a permis de faire un état des lieux de la problématique « Femmes, Gouvernance endogène et Prévention des conflits » et de la situer dans le contexte régional et sous-régional à travers notamment le rappel des principaux instruments et mécanismes juridiques existants. Une attention particulière a été portée au rôle et aux responsabilités des femmes dans ce domaine.

Il a également été proposé aux femmes de réfléchir aux modalités et formes de l'implication de ce groupe dans les questions de prévention des conflits au niveau régional ainsi qu'à la manière dont les femmes constituant ce groupe informel souhaitaient le voir évoluer.

La **deuxième journée** a été consacrée aux partages d'expériences entre les femmes qui agissent sur le terrain de la prévention des conflits. Les participantes ont pu identifier les défis à relever et dégager des actions à mettre en place pour faciliter leurs démarches et initiatives.

Le CSAO a ensuite présenté les grandes lignes du Forum intergénérationnel sur la Gouvernance endogène qu'il allait organiser à la fin juin à Ouagadougou. Il avait souhaité impliquer ce groupe dans la conception, l'organisation et l'animation de ce Forum. Après une brève présentation, le CSAO a recueilli les questions, suggestions et commentaires sur l'organisation de ce Forum.

Les discussions se sont poursuivies durant **la matinée de la troisième journée** avant la clôture officielle de la réunion de travail par la Ministre de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant du Niger, Mme Ousmane Zeïnabou Moulaye.

Le Groupe des femmes s'est ensuite constitué en délégation avec le CSAO pour se rendre en audience chez le **Président du Niger, M. Mamadou Tandja, Président de la CEDEAO** qui les a encouragées à poursuivre leurs actions et à œuvrer dans le domaine de la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest et du développement en général. Il a souligné que compte tenu des maigres résultats obtenus par les hommes ces quarante dernières années en matière de prévention des conflits, il était temps que les femmes s'impliquent davantage dans l'action politique pour faire avancer la paix et la démocratie en Afrique de l'Ouest.

2.2 Ouverture des travaux

L'ouverture des travaux de la réunion de travail s'est faite en présence d'une centaine de femmes, représentantes d'organisations de la société civile et de partis politiques du Niger. Cette forte représentation des femmes illustre parfaitement leur mobilisation et leur engagement dans la question du genre dans ce pays, où le taux de fécondité (8 enfants par femme) reste le plus élevé au monde. Pour autant, le gouvernement nigérien est convaincu de la nécessité de travailler avec ces groupes de femmes pour faire avancer leurs causes. Dans le dernier remaniement fin 2004, le Président a nommé six femmes ministres¹. Par ailleurs, en 2000, les femmes nigériennes sont parvenues à faire voter une loi sur les quotas en matière de représentation politique, qui semble inspirer des femmes d'autres pays de la région. De fait, le nombre de femmes au Parlement est passé de 1 à 14 en quelques années.

En raison de contraintes de calendrier, les deux ministres chargées de la Femme, la Ministre de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, **Mme Ousmane Zeïnabou Moulaye** ainsi que la Ministre de la Population et de l'Action sociale, **Mme Boukary Zila Mamadou**, n'ont pu assister à l'ouverture des travaux. Néanmoins, elles se sont faites représentées par leur Secrétaire général, respectivement **M. Adamou Mahaman Batouré** et **M. Ibrahima Halilou**.

Le choix du Niger comme pays d'accueil de cet atelier n'est pas le fruit du hasard. Il s'inscrit dans le contexte actuel de ce pays. En effet, comme l'a rappelé **M. Massaër Diallo**, Responsable de l'Unité Gouvernance, Dynamique des conflits, Paix et sécurité au sein du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) dans son mot de bienvenue, la réunion s'est ouverte le lendemain de la Journée de la Paix et de la Concorde commémorant la fin du conflit Touareg au Niger et met l'accent sur la réconciliation nationale. De plus, le Parlement du Niger est en plein débat sur la question de la ratification du Protocole additionnel relatif aux Droits des Femmes de la Charte des Droits de l'Homme et des Peuples de l'Union Africaine. Enfin, cet atelier se tenait quelques jours seulement avant la Journée de la femme au Niger qui a lieu le 13 mai. Cette réunion à caractère régional était abritée dans le pays du Président en exercice de la CEDEAO et Président de la CEDEAO, M. Mamadou Tandja, lui-même très engagé dans la cause des femmes en Afrique de l'Ouest.

Dans sa communication introductive, **M. Mangoné Niang**, Représentant de l'Union africaine et Directeur du Centre d'études linguistiques et historiques de tradition orale (CELHTO/UA), a mis l'accent sur la nécessité pour l'Afrique de rechercher à l'intérieur même de ses sociétés humaines les solutions à ses problèmes. Il a rappelé qu'en matière de résolution des conflits, les mécanismes dont dispose l'Afrique datent du XIII^{ème}.

¹ Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine, Mme Aïchatou MINDAOUDOU ; Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadastre, Mme Diallo AISSA ABDOULAYE ; Ministre de la Fonction publique et du Travail, Mme Kanda SIPTEY ; Ministre de la Population et de l'Action sociale, Mme Boukari Zila MOHAMADOU ; Ministre de la Privatisation et de la Restructuration des entreprises, Mme Gazoli LAOUALI RAHAMOU ; Ministre de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Mme Ousmane ZEINALOU MOULAYE.

En 1236, épuisés par les conflits et la discorde, des hommes et des femmes, se sont réunis à Kangaba (actuel Mali) pour réfléchir sur de nouveaux modes de négociation et d'entente. Leur concertation a permis d'élaborer l'un des premiers textes connus sur l'organisation de la cité dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest : *La Charte de Kurukan Fuga* censée favoriser la Paix et la Concorde. Il a souligné qu'à l'heure actuelle, on observait que les négociations traditionnelles étaient limitées et parasitées par les enjeux économiques. Concernant les femmes dans les conflits, il a rappelé que si tous les Africains souffraient des conflits, les femmes en payaient le plus lourd tribut. Selon lui, le moment est venu de changer les choses. Concernant, la place des femmes dans les sociétés africaines, il a affirmé que l'Union Africaine était engagée à faire avancer la cause des femmes et allait poursuivre ses efforts dans ce sens.

Reconnaissant que la question du genre avait pris une place de plus en plus importante dans les conférences internationales de développement humain et que la femme représentait la plus grande frange de la population dans les Etats ouest-africains, **M. Adamou Mahaman Batouré**, Secrétaire général du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection des enfants a déclaré que les femmes avaient le droit à une existence pacifique. Il a rappelé l'engagement du gouvernement nigérien dans la promotion de la femme, soulignant que son pays comptait six femmes ministres ; que le Président Tandja avait une conseillère en question genre ; que quelque 671 conseillères aux élections municipales et 14 députés avaient été élues par le peuple. Il a par ailleurs souligné l'importance de la valorisation des capacités endogènes de l'Afrique en matière de prévention des conflits.

2.3 Première session : Etat des lieux

QUELS SONT LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

Dans sa communication introductive, **Mme Fatoumata Agnès Diaroumeyer Bembello**, Sociologue et Secrétaire générale de l'Organisation Maillon africain pour la Paix et le Développement (MAPADEV), a placé la question du genre au niveau du statut de la femme, car selon elle, c'est le statut qui permet de définir leur rôle et leurs responsabilités. A partir d'une analyse rétrospective, elle constate qu'il existe une inégalité entre le statut des femmes et des hommes en Afrique de l'Ouest et en Afrique en général. En matière de gouvernance et de politique, les préjugés culturels et les stéréotypes sont bien ancrés dans la société. Elle a souligné que quelles que soient les stratégies adoptées pour atteindre les résultats, qu'il s'agisse de parité ou de discrimination positive, ce qui compte le plus, c'est le respect irréversible du principe d'égalité : égalité des chances, égalité des opportunités d'avancement et de la promotion des femmes.

Compte tenu des pièges et des difficultés pour y arriver, elle a insisté sur la nécessité d'actions coordonnées de défense des intérêts des femmes à travers un mouvement panafricain, comme cela existait du temps de l'Organisation Panafricaine des Femmes (OPF) à l'époque de la lutte contre le colonialisme. C'était le premier mouvement d'action politique d'envergure de femmes. Elle encourage donc les femmes africaines d'aujourd'hui avec leurs alliées dans le monde à faire revivre un tel mouvement. Pour ce faire, elle a mis l'accent sur la solidarité qui devrait exister entre les femmes quels que soient leur bord politique, leur génération et leur culture. Concernant le rôle des femmes dans la lutte politique pour l'indépendance, elle a souligné que celles-ci avaient joué un rôle à des niveaux différents sans pour autant dépasser celui de « militante de base » et sans jamais accéder à des postes élevés dans la hiérarchie politique.

Elle a ensuite fait un bref rappel historique des plans d'actions adoptés aux niveaux africain et international, sous les auspices des grandes organisations panafricaines ou du système des Nations Unies, relevant néanmoins le manque de volonté politique pour leur mise en œuvre. Selon elle, la responsabilité en incombe certainement aux femmes africaines qui « n'ont pas su défendre, maintenir et enrichir ces mécanismes ». Elle a rappelé en effet que le Plan d'action mondial de Mexico en faveur des femmes adopté en 1975 avait été élaboré à partir du Plan d'action régional africain. A l'époque des femmes comme Mme Jeanne Martin Cissé (Guinée), Mme Sira Diop (Sénégal), Mme Jacqueline Ki-Zerbo (Burkina Faso) ou Mme Madeleine Téfak (Cameroun) s'étaient battues pour que les Nations Unies acceptent de déclarer la décennie de la femme. Mais, par la suite, selon elle, les femmes africaines n'ont pas su capitaliser sur ces acquis.

Elle a déploré le nombre insuffisant voire l'absence des femmes africaines dans les instances des décisions politiques à tous les niveaux. Elle a exhorté l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des textes juridiques « qui baliseraient la voie de la visibilité des femmes

en politique tout en assurant l'éveil et le renforcement de leur action en tant que citoyennes ». Elle a insisté néanmoins sur le manque de volonté politique dans la mise en œuvre des nombreuses recommandations faites par les diverses instances régionales et sous-régionales.

Elle a présenté les grands défis des femmes quant à leur participation à la politique, à la gouvernance et à la gestion des conflits. Pour les relever, elle propose entre autres :

- De favoriser le développement du leadership féminin ;
- D'échanger des expériences et des connaissances des femmes leaders ;
- De jeter les bases d'une résistance sous-régionale et régionale ;
- D'identifier et de répertorier les capacités endogènes des femmes en matière de gouvernance et de prévention des conflits à travers des études ;
- De faire connaître et de diffuser les études et les mécanismes relatifs aux droits des femmes ;
- D'élaborer une plate-forme régionale d'actions pour 5 ans avec un suivi rigoureux et sans complaisance ;
- D'exploiter l'expérience des femmes qui étaient aux premières loges de la lutte ou de la guerre dans les pays qui ont été affectés par les conflits ;
- De réactiver des institutions telles que l'OPF ou tout au moins des coordinations de femmes pour éviter le saupoudrage des actions ;
- D'élaborer les éléments de base en vue d'une concertation politique des femmes sur les grands problèmes sociaux africains et mondiaux.

Dans sa conclusion, elle a insisté sur l'idée que l'un des principaux défis des femmes africaines était celui de *l'enrichissement de l'Afrique et non celui de la réduction de la pauvreté*, qui est une conception différente du développement du continent.

RAPPEL DES PRINCIPAUX INSTRUMENTS JURIDIQUES ET MÉCANISMES SUR LES FEMMES DANS LA PRÉVENTION DES CONFLITS, PAR MME JULIETTE KHADY SOW, JURISTE (SÉNÉGAL)

Afin d'éclairer les discussions, il a été demandé à **Mme Juliette Khady Sow**, Juriste, de faire une brève présentation des mécanismes et conventions relatives aux femmes. Comme elle l'a rappelé, les instruments et mécanismes juridiques relatifs aux femmes ne manquent pas. Elle n'en a donc retenu que les plus pertinents qu'elle a rapidement décrit et commenté.

Il s'agit des textes suivants :

- La Convention sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) ou « Déclaration des Droits des Femmes » ;

- La Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, votée en 2000 ;
- La Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, et son Protocole additionnel relatif aux Droits des Femmes ;
- Le Protocole additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance ;

➤ Au niveau des Nations Unies, la résolution relative aux droits des femmes dans les conflits la plus importante adoptée ces dernières années est la Résolution 1325. C'est la toute première résolution qui évoque l'impact des femmes sur les conflits. Elle prône la participation des femmes à tous les niveaux, notamment leur nomination à des postes élevés. Elle encourage le recrutement des femmes dans les équipes de maintien de la paix des Nations Unies. Elle valorise le recours aux processus endogènes de gestion des conflits pendant et après les hostilités. Elle met en lumière l'absence des femmes dans les processus de médiation. Elle insiste sur la responsabilité de protéger les jeunes filles et les femmes, quelque soit les partis en conflits.

Mme Juliette Sow a rappelé qu'il existait beaucoup de textes régissant les Droits des femmes, mais que ceux-ci n'étaient pas connus.

➤ Au niveau de l'Afrique, il existe deux mécanismes principaux :

- L'Article 18 de la Charte africaine des Droits de l'homme et des peuples de l'Union africaine (date 1986) qui établit le principe d'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique. Mais, comme l'a souligné Mme Sow, il faudra néanmoins un Protocole additionnel adopté à Maputo (en 2003) pour confirmer et le faire appliquer par les Etats. Ce Protocole repose sur trois grands principes relatifs à l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, la gouvernance participative des femmes et le droit à la paix. Il encourage la participation active des femmes à la prévention des conflits.
- Plus récemment, les Etats de la CEDEAO ont adopté en 2001 le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance qui consacre une large partie aux droits des femmes en Afrique de l'Ouest.

Dans sa conclusion, Mme Sow a souligné que le défi majeur restait l'application effective de ces dispositifs et leur intégration dans les statuts nationaux, qu'il s'agisse des résolutions des Nations Unies, des Conventions sur les Droits des femmes ou des mécanismes africains. Or, il apparaît que les réticences se développent plus au niveau local dans les familles qu'aux niveaux national et international. Par ailleurs, elle a estimé qu'un travail continu de dissémination de ces textes devait être fait, pour permettre à toutes les femmes instruites ou non d'avoir connaissance de leurs droits.

DISCUSSIONS

Pour voir **l'application effective de ces mécanismes en faveur des femmes**, plusieurs propositions ont été faites :

- Etablir des mesures réglementaires qui situeraient les différentes responsabilités comme une condition nécessaire ;
- Mettre en place des mesures coercitives pour l'application des résolutions adoptées par les chefs d'Etat ;
- Instituer l'application des résolutions comme les quotas pour les femmes comme une conditionnalité d'obtention de fonds des bailleurs de fonds.

Le rôle de l'éducation a été mis en avant pour permettre aux jeunes filles et aux jeunes garçons de prendre conscience des règles qui existent et de les faire appliquer. L'éducation favorise le changement des comportements. Certains ont néanmoins remarqué que l'école telle qu'elle était conçue aujourd'hui en Afrique est un reste de la colonisation qui n'était pas adaptée à la culture africaine. Ce qui pourrait expliquer au-delà des problèmes financiers, le faible taux de scolarisation des jeunes africains.

Il a été rappelé **l'importance de l'utilisation des langues africaines** dans la communication et l'information en direction des femmes.

Il a été souligné **la nécessité d'impliquer également les jeunes garçons et les hommes** dans les questions de genre et de les associer à des réunions sur les femmes. Il est important de travailler ensemble pour mieux se comprendre. Cela commence au niveau de la cellule familiale.

Il existe des pesanteurs socioculturelles qui font que **les femmes ont peur de faire appliquer les lois**. Les femmes juristes présentes ont souligné, en effet, que certaines femmes magistrates ou avocates n'appliquaient pas ces textes, soit par méconnaissance, soit par peur que leur décision soit mal perçue. En effet, les femmes redoutent parfois de voir appliquer certaines mesures en leur faveur de peur de représailles au niveau social.

Il y a **une nécessité de travailler sur des instruments régionaux ou internationaux qui puissent être adaptables et adaptés au niveau local**. Il faut permettre aux mécanismes internationaux de s'appliquer au niveau local en tenant des spécificités des pays.

Bien souvent, les parlements nationaux n'ont même pas connaissance des mécanismes qui ont été votés au niveau international.

Le débat intergénérationnel :

- Il est important d'associer les jeunes à ces débats sur le genre. Les préoccupations des jeunes femmes d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que celles des pionnières de la cause des femmes.

- Les femmes âgées ont un rôle essentiel dans la transmission aux jeunes filles des valeurs positives ou négatives. Ce sont les femmes âgées qui transmettent les valeurs ; ce sont elles qui marient leur fille trop jeune ; ce sont elles qui perpétuent les mutilations sexuelles...

Le rôle des femmes dans les situations de reconstruction : elles ne sont pas suffisamment impliquées dans cette phase des conflits, pas suffisamment associées aux projets de reconstruction socio-économique mais aussi à ceux des infrastructures de développement. Les femmes doivent impliquer et sensibiliser les bailleurs de fonds sur ces questions.

L’Afrique doit valoriser ses propres modèles endogènes de prévention des conflits :

- L’Afrique doit davantage documenter ce qui a été fait dans ce domaine en ramenant la recherche au niveau des communautés de base, en écrivant son histoire.
- La recherche dans le domaine de la prévention des conflits doit être une recherche agissante, une recherche action. Il serait intéressant de savoir comment les femmes dans certains pays ont réussi dans leur lutte, dans la prévention des conflits. Il n’y a pas suffisamment de transmission du savoir et de partage des expériences entre les pays.

Le rôle des femmes dans le processus de démocratisation : certains remarquent que les femmes ont joué un grand rôle dans le processus de démocratisation mais que le bilan de la place dévolue aux femmes au niveau politique reste encore maigre aujourd’hui malgré certaines avancées.

La question des quotas fait débat. Il ne s’est pas dégagé de consensus sur cette question au niveau du groupe. Celui-ci a proposé de reprendre le débat dans le cadre du forum électronique que le CSAO va mettre en place.

La question de la représentativité des femmes dans les organismes internationaux chargés des femmes : la nouvelle commission de la CEDEF ne compte aucune africaine. Comment les préoccupations des Africaines vont-elles être prises en compte ?

Pourquoi les sociétés traditionnelles africaines qui étaient matriarcales, sont passées à un système patriarcal ?

Pourquoi les femmes asiatiques, européennes ou américaines ont-elles réussi à constituer des forces de pression sur leurs Etats et pas les femmes africaines ?

2.4 Deuxième session : Consolidation du groupe des femmes

MODALITÉS ET FORMES DE L'IMPLICATION DE CE GROUPE DANS LES QUESTIONS DE PRÉVENTION DES CONFLITS AU NIVEAU RÉGIONAL

L'un des objectifs de cette réunion de Niamey était de consolider ce groupe de femmes constitué de manière informelle à Gorée en novembre 2004 puis réuni à nouveau à Conakry en mars 2005, dans le cadre de la préparation du Forum des partis politiques, des médias et de la société civile (Cotonou, juin 2005).

L'objectif du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SCSAO) n'est pas de créer une nouvelle organisation mais de réunir des femmes leaders dans leur pays pour échanger et partager leurs expériences en matière de prévention des conflits, de gouvernance endogène et de paix.

Le SCSAO a le souci d'assurer un équilibre dans le groupe de manière à ce que l'ensemble des 18 pays d'Afrique de l'Ouest, couverts dans le cadre de ses activités - du Cap Vert au Tchad en passant par la Mauritanie et le Cameroun- puisse être représenté sans pour autant trop l'élargir. Il s'agira donc d'établir un noyau central auquel pourrait s'adjoindre en fonction des circonstances et des thèmes des rencontres, un deuxième cercle de représentantes de groupe de femmes du pays abritant la réunion, comme ce fut le cas à Niamey.

La CEDEAO qui est associée à ce groupe régional à travers son Secrétariat exécutif, en la personne du Dr. Adrienne Diop, Directrice de la communication doit permettre de relayer au niveau politique les réflexions dégagées et les actions engagées par le groupe de femmes.

Présentation du Groupe :

Les vingt-deux femmes présentes à Niamey étaient issues de treize pays d'Afrique de l'Ouest. Le Cameroun, le Ghana, le Liberia, le Tchad et le Togo n'étaient pas représentés à cette occasion. Sept représentantes des organisations de la société civile du Niger ont également pris part aux travaux. Le Groupe a accueilli également six représentants de l'Université de Niamey et du Centre d'Etudes linguistiques et historiques de Tradition orale (CELHTO/UA).

Toutes les femmes présentes ont en commun de s'intéresser à la dimension genre dans leur cadre professionnel dans et/ou sont engagées dans des organisations de la société civile dans ce domaine. Le groupe réunit des femmes est composé d'enseignantes, de juristes, d'avocates, de magistrates, de chercheurs, de retraités de l'enseignement, de femmes issues du secteur de la santé, de chefs d'entreprises, d'écrivains, de parlementaires ou d'ex-ministres.

Éléments constitutifs du groupe :

Les femmes présentes à Niamey ont identifié un certain nombre d'éléments constitutifs du groupe :

- 1. Pérennisation du Groupe :** les femmes souhaitent pérenniser ce groupe mais sans excès de formalisation. Le groupe va constituer une banque de données avec une présentation individuelle de chacune d'entre elles afin de favoriser leur mise en réseau.
- 2. Coordination et animation :** ce groupe sera animé par le SCSAO qui sera à l'origine de ce type de rencontres. Le SCSAO va ouvrir une page dédiée à ce groupe sur son site internet et lancer un forum électronique permettant à ces femmes d'échanger sur des sujets d'intérêt commun, de partager les meilleures pratiques et établir un dialogue continu. Le choix des sujets sera à déterminer ultérieurement. Il pourrait être renouvelé tous les deux mois.
- 3. Fidélisation :** le groupe est représenté par des individualités et non des institutions. Les femmes qui y participent, sont reconnues pour leur leadership dans les domaines d'intérêt du groupe. Autant que possible, les femmes doivent s'engager à participer personnellement aux rencontres organisées par l'intermédiaire du SCSAO.

Les chantiers :

A ce jour, ce groupe a participé activement à la préparation du Forum des partis politiques, des médias et de la société civile qui a eu lieu à Cotonou en juin 2005. A l'avenir, il devrait intervenir dans trois domaines principaux :

- 1. Suivi du Forum des partis politiques, des médias et de la société civile :** il a été décidé de cibler certains pays pour le suivi du Forum. Il s'agit notamment de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, et du Togo.
- 2. Action de plaidoyer en faveur des Protocoles additionnels** sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance de la CEDEAO et sur les Droits de la Femme, de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de l'Union africaine en vue de leur ratification et leur mise en oeuvre.
- 3. Préparation et animation du Forum intergénérationnel sur la gouvernance endogène de Ouagadougou, à la fin juin.**
- 4. Implication dans les activités du CSAO et actions conjointes relatives aux Droits des femmes, à la prévention des conflits, à la gouvernance démocratique et au dialogue politique.**

2.5 *Troisième session : Echange d'expériences*

EXPÉRIENCES DE PRÉVENTION, DE MÉDIATIONS ET DE RÉOLUTION DES CONFLITS EN AFRIQUE DE L'OUEST

La troisième session, présidée par l'**Honorable Zainab Kamara**, Parlementaire (Sierra Leone) a été l'occasion d'échanger des expériences de prévention, de médiations et de résolution de conflits. Les expériences ont été regroupées par zone d'instabilité en tenant compte des interactions entre ces différents conflits et/ou des répercussions sur les différents pays.

EXPÉRIENCES AU NIGER ET AU MALI DANS LE CADRE DES CONFLITS TOUAREG

- ✓ Expériences au Niger, Mme Aïchatou Ben Wahab, Présidente, Coalition des Femmes nigériennes contre la guerre (CFNCG).
- ✓ Expériences au Mali, Mme Bintou Sanankoua, Collectif des Femmes du Mali (COFEM).

EXPÉRIENCES AU SÉNÉGAL ET EN GUINÉE BISSAU

- ✓ Expériences en Casamance au Sénégal, Mme Seynabou Male, Coordinatrice (CRSFPC/ACAPES).
- ✓ Expériences en Guinée Bissau, Mme Macaria Baraï, Coordinatrice, Citoyenne de Bonne volonté.

EXPÉRIENCES DANS LA ZONE DE LA MANO RIVER

- ✓ Expériences en Côte d'Ivoire, Mme Salimata Porquet, Présidente et Mme Françoise Kaudjhis Offoumou, Vice-présidente, Organisation des Femmes d'Eburnie pour la Paix (OFEP).
- ✓ Littérature et violences faites aux femmes, Mme Djénaba Koumanthio Diallo Dieng, Ecrivaine et Poète (Guinée).

EXPÉRIENCES AU NIGER ET AU MALI DANS LE CADRE DES CONFLITS TOUAREG

- ✓ Expériences au Niger, Mme Aïchatou Ben Wahab, Présidente, Coalition des Femmes nigériennes contre la guerre (CFNCG)
- ✓ Expériences au Mali, Mme Bintou Sanankoua, Collectif des Femmes du Mali (COFEM)

Mme Aïchatou Ben Wahab a fait un bref rappel des causes profondes du conflit des Touaregs au Niger. Elle a mis en avant plusieurs éléments qui, selon elle, ont été déterminants dans le déclenchement du conflit :

- Rupture de confiance entre les nomades et l'Etat ;
- Perte des troupeaux en raison de la grande sécheresse ;
- Sédentarisation subie ;
- Départ vers les pays voisins et constitution de rébellions armées.

Elle a souligné que l'implication des femmes avait été importante notamment au début et beaucoup d'entre elles avaient péri. Les femmes ont collecté des fonds pour les rebelles et les ont aidé à cacher les armes.

Le gouvernement nigérien voulait régler le conflit par la force. Quand la situation s'est détériorée, il a fallu prôner le dialogue, ce qui a permis de résoudre la crise.

Maintenant que la guerre est finie, il faut, selon elle, penser à la prévention des conflits et mieux anticiper les crises qui pourraient resurgir. Elle estime, en effet, que la rébellion n'est pas l'unique source de conflits ; les élections contestées, par exemple, en sont une autre.

Mme Bintou Sanankoua a mis en évidence les points de convergence entre les causes de la rébellion touareg de 1990 dans le Nord du Mali et celle du Niger.

- La grande sécheresse de 1973 à 1984 qui a conduit les nomades et les populations sédentaires à s'exiler. Dans les pays d'exil, certains ont rejoint des camps d'entraînement et se sont constitués en groupes armés. Par la suite, avec l'ouverture démocratique dans les années 1990, ces exilés ont voulu faire entendre leur voix et se sont imposés avec la force des armes. Dès le début, la réaction du gouvernement a été militaire et sécuritaire. Les rebelles qui étaient bien préparés à la guerre, ont pu résister ; les conséquences ont été dramatiques. Face au carnage, les femmes ont réagi et tenté de s'interposer en tant que médiatrices. C'était la première fois que les femmes s'impliquaient dans un conflit.
- Traditionnellement au Mali, a expliqué Mme Sanankoua, la guerre est considérée comme une affaire d'hommes, non pas par discrimination mais par souci de protection. Les femmes ne sont pas tuées, car respectées comme source de vie. En revanche, elles font l'objet d'enlèvements. Pendant très longtemps, les femmes avaient le pouvoir de protéger les enfants, jusqu'au jour, avec le déclenchement du conflit de 1990, où cette règle n'a plus été respectée. Ce sont des fondements de la société qui ont commencé à disparaître.
- Les femmes maliennes ont inscrit leur réflexion dans le contexte démocratique et se sont engagées dans la société civile pour mettre un terme à cette situation. Elles ont participé à la préparation de la conférence sur la rébellion à Ségou et à Mopti. Le changement politique au Mali a conduit à un changement d'approche de la rébellion du Nord. Le gouvernement a engagé des négociations. Les femmes ont été sur le terrain et ont négocié avec les rebelles, en dépit des réticences de certaines autorités.
- La fin du conflit a entraîné une marginalisation des femmes. La signature d'un accord entre le gouvernement et les rebelles s'est faite sans les femmes.

Mme Sanankoua a insisté sur la nécessité de conserver cette expertise de médiation et de négociation des femmes pour qu'elles soient présentes dans les instances de décision. Elle a également suggéré que les femmes soient mieux représentées au sein du Conseil des Sages de la CEDEAO, qui ne compte à l'heure actuelle que trois femmes sur quinze. Elle a également souligné l'importance d'effectuer des recherches sur le rôle des femmes dans les conflits en Afrique de l'Ouest.

DISCUSSIONS

- Il existe des **similitudes dans les causes des conflits au niveau des pays de la sous-région**. Tous ont connu des dictatures qui ont favorisé le développement de rébellions soutenues par des alliés, prêts à intervenir militairement dès qu'une ouverture se présenterait.
- L'une des données importantes à prendre en compte est **la nature des conflits qui a changé** au cours de ces trente dernières années. Pendant longtemps, ce sont des armées régulières entre pays qui se combattaient. Aujourd'hui, on a davantage affaire à des rébellions avec des conséquences graves pour les populations civiles.
- En fonction des pays, **les femmes en situation de conflits sont plus ou moins respectées**. Dans certains pays, traditionnellement, un homme ne tue pas une femme car il ne la considère pas à sa hauteur et ne veut pas se rabaisser. Mais dans bien des cas, les femmes ne sont pas respectées et payent un lourd tribut.
- **Le rôle des femmes dans les conflits** : il ne faut donc pas faire d'angélisme ou avoir une vision idéalisée de la femme dans les conflits. Traditionnellement, le rôle des femmes dans les conflits était d'encourager les hommes à faire la guerre. Parfois même, elles interviennent dans le conflit aux côtés des hommes. En Sierra Leone et au Libéria, les femmes ont joué un rôle de combattantes, pour se défendre en premier lieu mais ensuite en tant qu'actrices du conflit. Aujourd'hui, elles sont aussi actrices de la résolution des conflits.

EXPÉRIENCES AU SÉNÉGAL ET EN GUINÉE BISSAU

- ✓ Expériences en Casamance au Sénégal, Mme Seynabou Male, Coordinatrice (CRSFPC/ACAPES)
- ✓ Expériences en Guinée Bissau, Mme Macaria Barai, Coordinatrice, Citoyenne de Bonne volonté

Mme Seynabou Male a mis en avant quelques éléments socio-économiques qui ont été déterminants dans le déclenchement de l'une des plus longues rébellions d'Afrique de l'Ouest.

- La situation géographique de cette région située entre la Gambie et la Guinée Bissau a donné le sentiment à une partie de la population d'appartenir à un autre pays que le Sénégal.
- La région a été touchée par une grande sécheresse qui a poussé les populations du Nord vers le Sud. Puis la découverte du pétrole au large des côtes de Casamance a suscité beaucoup d'espoir et de convoitises.
- La région est fortement marquée par la religion. Il existe des femmes fétichistes qui tiennent les bois sacrés où se décidaient les guerres dans le passé.

D'un point de vue économique, les femmes tiennent une place importante car ce sont elles qui produisent le riz. Les maris sont monogames. Les femmes ne s'occupent donc que de leur famille.

Le fossé se creuse entre générations, entre les personnes empreintes des traditions et les nouvelles générations, qui les connaissent mal. Ainsi, dans le conflit actuel, les femmes s'y perdent car les acteurs en jeu ne sont plus des gens qui partagent les mêmes coutumes et les mêmes traditions. A l'heure actuelle, des initiatives sont prises pour faire connaître ces traditions aux jeunes générations.

Traditionnellement, les femmes intervenaient dans les conflits dans l'espace domestique mais aussi publique. Elles utilisaient en grande partie des « grèves », des rites, des prières, des libations, des processions pour manifester leur engagement. Aujourd'hui, les conflits armés mettent en jeu des acteurs plus nombreux, plus divers qui dépassent les frontières du terroir. Elles sont consultées lorsque aucune autre issue n'est entrevue. Mme Malé introduit une certaine prudence à l'égard des mécanismes traditionnels de gestion des conflits qui peuvent rendre des services, mais ne sont toujours source de progrès pour les Femmes.

Mme Malé a souligné que dès 1990, les femmes sénégalaises du Nord et de la Casamance ont commencé à réagir face au conflit en Casamance. Elles ont manifesté, organisé des séminaires en faveur de la paix et se sont regroupées au sein du Comité régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance, USOFORAL.

Elle souhaite faire un plaidoyer de femmes en faveur de l'application du Protocole additionnel de l'Union Africaine. Mais au-delà des textes internationaux, elle considère qu'il est important de soutenir les femmes à la base, notamment en les aidant à faire reconnaître leurs organisations. Elle compte également beaucoup sur la solidarité entre les femmes à tous les niveaux. Les femmes doivent faire pression pour qu'elles participent aux négociations de paix. Mme Malé suggère d'ouvrir un volet sur les femmes et les programmes de DDR.

Mme Macaria Barai a rappelé que la Guinée Bissau n'avait connu qu'un seul conflit qui a duré 11 mois. L'expérience de résolution des conflits faite par Mme Barai s'est matérialisée à travers le dialogue interreligieux. L'iman, le pasteur et l'archevêque ont été amenés à travailler ensemble. Les femmes ont joué une part active dans l'effort de guerre de même

que dans les différents coups d'Etat, en 2003 et en 2004 ainsi que lors des élections durant lesquelles, de violents incidents ont éclaté. Elles ont notamment beaucoup travaillé à l'unité des forces vives du pays favorables au règlement pacifique de ces différentes crises.

Mme Baraï a ensuite présenté d'autres expériences de résolution de conflits, notamment à la frontière entre la Guinée Bissau et le Sénégal. Dans le cadre d'un règlement pacifique de ces conflits, plusieurs manifestations culturelles ont été organisées associant les jeunes des deux pays auxquels se sont joints d'autres jeunes de la région. Une conférence sur le « Rôle de la Mosquée et de l'Eglise catholique dans la quête, conservation et maintien de la paix » a été organisée réunissant principalement des jeunes. De ces rencontres, des initiatives transfrontalières sont nées ayant permis de rétablir certains équilibres et réduire ainsi les sources de conflit. Les femmes ont organisé des manifestations culturelles et des conférences autour du thème : « Religions, femmes et conflits », auxquelles elles ont impliqué les jeunes. Aujourd'hui, ces derniers partagent leur expérience de résolution des conflits avec des jeunes d'autres pays de la région. La CEDEAO a été associée à ce processus. Elle a décidé de pérenniser ces initiatives en organisant un festival qui aura à nouveau lieu à Cambadju en 2006.

DISCUSSIONS

- Les participants se sont demandés quels étaient **les facteurs motivants** pour ne pas relancer de nouveaux conflits.
- Il a été souligné **l'importance pour les pays voisins de rester neutre** lorsqu'un conflit éclate à leurs frontières afin d'éviter l'embrassement.
- Parmi les conséquences des crises sur les pays voisins, **l'afflux de réfugiés** est un problème très souvent évoqué, facteur déstabilisant pour les pays qui les accueillent et les pays d'origine. Ces réfugiés peuvent constituer à terme une menace potentielle pour leur pays d'origine si ils trouvent les soutiens à l'extérieur.
- Les organisations de la société civile qui travaillent dans la gestion des conflits, doivent faire **un travail de formation** en matière de gestion des conflits.

EXPÉRIENCES DANS LA ZONE DE LA MANO RIVER

- ✓ Expériences en Côte d'Ivoire, Mme Salimata Porquet, Présidente et Mme Françoise Kaudjhis Offoumou, Vice-présidente, Organisation des Femmes d'Eburnie pour la Paix (OFEP)
- ✓ Littérature et violences faites aux femmes, Mme Djénaba Koumanthio Diallo Dieng, Ecrivaine et Poète (Guinée)

Mme Salimata Porquet a fait part de son expérience de médiation dans le conflit qui oppose aujourd'hui l'armée régulière de Côte d'Ivoire et les rebelles du Nord, connus sous le nom, des Forces nouvelles. En 2002, en pleine crise, un groupe de femmes s'est rendu à Bouaké sous escorte française pour aller discuter avec le chef des Forces nouvelles, M. Guillaume Soro. Le groupe de femmes a encouragé les rebelles à participer aux négociations de paix, organisées en France, à Marcouris. Plusieurs groupes de femmes engagées dans la promotion de la paix se sont également rendues en France et ont travaillé en marge de la réunion officielle.

Mme Porquet a regretté la présence insignifiante voire l'absence des femmes dans le processus décisionnel et aux tables des négociations. On ne compte aucune femme parmi les signataires des accords bien qu'il y ait eu des femmes dans certaines délégations. Dans la suite de ces négociations, un nouveau gouvernement a été formé ; qui n'a offert que 4 places sur 32 aux femmes ministres.

Son organisation demande une participation effective de femmes dans le processus de Paix. Elle propose de nommer davantage de femmes dans les instances décisionnelles politiques, militaires et diplomatiques. Ainsi, à l'occasion de la désignation du Premier ministre, a-t-elle proposé trois noms de femmes pour occuper cette haute fonction.

Maître Françoise Offoumou, qui appartient à la même organisation que Mme Porquet a davantage axé son intervention sur la définition de la gouvernance. La Gouvernance est la gestion impartiale, transparente, consciente, organisée et responsable des Affaires publiques, à travers la création de structures d'un régime (une série de règles) accepté comme autorité légitime dans le but de promouvoir et de rehausser les valeurs sociales dont sont en quête les individus et les groupes pour le renforcement de la légitimité de la sphère publique et privée. La gouvernance est donc un processus qui se focalise sur l'acceptation volontaire du gouverné de se soumettre à la gestion des affaires publiques. La gouvernance endogène est celle qui est interne au processus, à l'intérieur du processus et produite par ledit processus. Cette gouvernance endogène ne saurait être réelle si les femmes ouest-africaines ne sont pas intégrées au processus de développement. Elle a insisté sur la nécessité d'informer, de communiquer et de former les femmes. Elle a conclu que si les femmes pouvaient exister sans la démocratie ou la bonne gouvernance, la démocratie ou la bonne gouvernance ne peut exister sans la participation des femmes.

Mme Koumanthio Zeinab Diallo Dieng est l'héritière d'une tradition poétique peuhl extrêmement riche et fondatrice de la section guinéenne du PEN Club International, membre du Comité International des Femmes Ecrivains et de plusieurs autres associations littéraires. Elle a obtenu un premier prix de poésie pular en 1990. Elle a exercé la profession d'ingénieur agronome, d'expert en développement et de consultante pour le PNUD. Aujourd'hui c'est avec sa plume qu'elle s'est engagée avec d'autres femmes écrivains à décrire les horreurs de la guerre et à dénoncer les violences faites aux femmes. Elle est venue rappeler que l'engagement littéraire et poétique ne devait pas être négligé dans la prévention et la gestion des conflits. Elle a souligné que les sociétés africaines qui sont essentiellement des sociétés orales, ne laissent pas suffisamment de traces de son histoire sous forme écrite. Et c'est à cette tâche qu'elle a décidé de s'atteler à travers la forme littéraire.

DISCUSSIONS

- Quels sont **les modes de communication les plus appropriés** dans la gestion des conflits ? Les participantes ont souligné l'importance de cette question trop souvent négligée. Elles ont proposé que l'on puisse y réfléchir de manière plus approfondie lors d'une prochaine rencontre.
- Elles ont insisté sur **la nécessité de prévenir les conflits**, de travailler en amont, notamment avant une période électorale, moment propice à toutes les tensions dans les pays de la région.
- **Les femmes doivent publier le récit** de leurs expériences en matière de gestion des conflits de manière à ce que celles-ci puissent être mieux partagées.
- **L'Art et les formes artistiques** quels qu'ils soient peuvent contribuer à édifier la paix. Il ne faut pas négliger cet aspect.

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

La représentativité des femmes dans les organes nationaux, régionaux et internationaux

- ✓ Assurer une meilleure représentativité des femmes africaines dans les organismes internationaux chargés des femmes ;
- ✓ Faire un travail de plaidoyer en faveur d'une meilleure représentativité des femmes au sein du Conseil des Sages de la CEDEAO.

Les mécanismes et instruments juridiques

- ✓ Mieux faire connaître et mieux diffuser aux niveaux local, national et régional, les mécanismes et instruments juridiques régionaux et internationaux en faveur des femmes ;
- ✓ Exiger l'application effective de ces mécanismes et instruments, régionaux et internationaux, et les intégrer dans les statuts nationaux ;
- ✓ Renforcer les capacités du Groupe en vue de la matérialisation de cet objectif.

Le partage d'expériences et la recherche

- ✓ Poursuivre les échanges d'expériences et de connaissances des femmes leaders ;
- ✓ Mieux documenter à travers des recherches le rôle des femmes dans les conflits en Afrique de l'Ouest ;

- ✓ Lancer des études sur les capacités endogènes des femmes en matière de gouvernance et de prévention des conflits ;
- ✓ Mieux exploiter les expériences des femmes dans les pays en conflit sous forme de récit écrit ;
- ✓ Mettre l'Art au service de la prévention et de la gestion des conflits.

Les femmes dans les phases post-conflit

- ✓ Impliquer davantage les femmes dans les programmes DDR et post-conflit ;
- ✓ Impliquer davantage les femmes dans les différentes phases de la gestion post-conflit, notamment dans celle de la reconstruction et de la réconciliation ;
- ✓ Sensibiliser davantage les bailleurs de fonds sur ces questions pour un appui des initiatives impliquant les femmes.

L'éducation des jeunes garçons et filles

- ✓ Contribuer à une meilleure prise en compte des enfants comme victimes des conflits ;
- ✓ Mettre l'accent sur l'éducation des jeunes garçons et filles pour leur apprendre leurs droits et leur faire connaître les instruments juridiques ;
- ✓ Mieux prendre en compte les préoccupations des jeunes femmes d'aujourd'hui qui sont différentes de celles de leur mère.

QUESTIONS

- Pourquoi les sociétés traditionnelles africaines qui étaient matriarcales, sont passées à un système patriarcal ?
- Pourquoi les femmes asiatiques, européennes ou américaines ont-elles réussi à constituer des forces de pression sur leurs Etats et pas les femmes africaines ?
- Quels sont les modes de communication les plus appropriés dans la gestion des conflits ?

LES TROIS PRINCIPES FONDATEURS DU GROUPE DES FEMMES

Le Groupe des Femmes est :

- Pérennisé mais sans excès de formalisation ;
- Représenté par des individualités et non des institutions;
- Animé par le SCSAO qui sera à l'origine de ce type de rencontres ;
- Impliqué dans des actions conjointes.

2.6 Quatrième session : Travaux préparatoires au Forum Intergénérationnel

LA PLACE ET LE RÔLE DU GROUPE DES FEMMES DANS LE FIGEAO

Présentation du Forum, par M. Massaër Diallo, SCSAO

Les activités du *Forum intergénérationnel sur la Gouvernance endogène* font suite aux recommandations faites à Conakry en mars 2005 au cours de l'atelier sur la « Valorisation des capacités de gouvernance endogènes ».

Les objectifs sont de :

- Mettre en dialogue les acteurs de différentes générations, hommes et femmes, qui sont interpellés par la question des valeurs et de leur transmission, pour échanger sur ces questions.
- Mettre en phase les valeurs traditionnelles de l'Afrique avec ses défis. A quoi sert le capital sagesse de l'Afrique ? A partir des valeurs traditionnelles et de leurs expériences, comment les acteurs réagissent par rapport aux défis démocratiques ?

Une attention particulière sera accordée :

- **Aux femmes**, autour des questions suivantes :

- Quelles sont les expériences qu'elles portent ?
- Quelles sont les capacités qui leur sont reconnues ?
- Quels sont leurs rôles et responsabilités ?
- Est-ce que leur statut et leurs capacités sont en phase avec les positions qu'elles occupent réellement ?
- Est-ce que les femmes ont fait bouger les statuts sans avoir fait bouger les règles ?

- **Aux jeunes (garçons et filles) :**

Bien qu'ils représentent la plus grande frange de la population en Afrique de l'Ouest, les jeunes comme les femmes sont également sous-représentés politiquement. Comment rétablir le lien entre les jeunes et leur pays, la citoyenneté ?

DISCUSSIONS

Les participantes ont été invitées à faire des propositions sur le Forum intergénérationnel sur la Gouvernance endogène.

Idées générales sur le Forum :

- Les jeunes ont des problèmes spécifiques à leur époque. Il est donc important de centrer les débats de ce Forum sur des thèmes qui les intéressent et de réfléchir à une forme de Forum qui soit adaptée aux jeunes.
- Le Club doit réunir les jeunes avant le Forum, soit physiquement soit à travers un débat électronique.
- Il faudra respecter un certain équilibre genre dans le choix des jeunes.
- Le Forum doit être orienté vers les résultats : les problèmes et les défis de la région sont connus. Ils ont déjà été identifiés à maintes reprises à Conakry et à Niamey. Il faut maintenant se pencher sur les solutions et les actions pour arriver à des actions.

Proposition de thèmes:

- Gouvernance et immigration
- L'enfermement des jeunes dans les idéologies
- L'impunité et le rapport aux règles
- Gouvernance, Culture, Genre et Développement

Dans quelle mesure les valeurs de la région permettent de relever les défis ?

- Les valeurs traditionnelles africaines ne sont pas suffisamment empreintes de démocratie. Est-ce que l'Afrique est par essence inégalitaire ?
- Il faut être capable de conserver les éléments positifs des éléments négatifs des valeurs traditionnelles. La société a changé fondamentalement. Chaque étape de l'histoire produit ses propres valeurs. Le savoir des plus anciens est-il dépassé ?

La démocratie : comment elle se pose dans la région ? Est-ce qu'elle est en porte-à-faux avec les valeurs et traditions ? Est-ce qu'elle nous bouscule positivement ?

La question de la laïcité : quelle est la coexistence entre les religions et les éthiques. Comment la société doit-elle gérer cette coexistence ?

La transmission des valeurs : Par le passé, il existait des lieux d'apprentissage des valeurs traditionnelles. Ces endroits ont disparu. Les valeurs ne sont plus aussi bien transmises. Dans certaines régions, les populations conscientes de cette perte essaient de faire revivre ces espaces. Comment capitaliser et actualiser les valeurs qui contribuent à la paix, à la citoyenneté ?

Les trois grandes fuites: Pourquoi les intellectuels, les capitaux et les jeunes fuient-ils l'Afrique ?

Format du Forum

1^{er} jour : Grande plénière autour des grandes défis de l'Afrique de l'Ouest.

2^{ème} jour : Ateliers thématiques

3^{ème} jour : Restitution en plénière + expression culturelle et dialogue avec des jeunes.

Une activité culture : une pièce de théâtre

Composition des Ateliers thématiques :

- ✓ Il faut brasser les différents acteurs dans les ateliers thématiques. Réunir ensemble des femmes, des jeunes et des moins jeunes.
- ✓ Les plénières permettront de faire des restitutions des ateliers.

Expression artistique :

- ✓ Mettre en place une petite pièce de théâtre qui permette de parler de l'identité des jeunes. A qui ils ressemblent ? A qui ils appartiennent ? En quoi et en qui se reconnaissent-ils ?
- ✓ Travailler sur l'idée du « Théâtre Forum » compte tenu que le Burkina est avancé dans ce type d'expression. Dans le « théâtre Forum », ceux qui regardent sont des « Spect-Acteurs ». Cela permet d'engager un dialogue et de pousser plus loin la question.

Mme Diallo Dieng, poète et actrice (Guinée), a fait des suggestions sur sa possible contribution à cette partie culturelle ; la faisabilité restant à être examinée par les organisateurs et le groupe. Elle doit envoyer une proposition dans ce sens.

Mme Clarisse Mérindol (Burkina Faso) s'est proposée d'identifier des troupes de théâtre au Burkina qui pourraient intervenir pendant le Forum.

Suivi :

- ✓ Comment impliquer le groupe des jeunes qui s'est constitué à Cotonou ?
- ✓ Les participantes ont proposé de poursuivre cette discussion dans le cadre d'un forum électronique. Elles sont prêtes par ailleurs au niveau de chacun de leur pays à aider le SCSAO à identifier des groupes de jeunes susceptibles de prendre part au Forum, en tenant compte des critères que le SCSAO va leur soumettre.

3. Conclusion

- Le Groupe des femmes va continuer à travailler à la dissémination des Protocoles additionnels de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, mais également sur celui de l'Union africaine sur les Droits de la Femme.
- Le groupe va s'investir sur le suivi du Forum des partis politiques, des médias et de la société civile notamment au Togo, en Guinée Bissau, Libéria et Côte d'Ivoire.
- Le groupe sera constitué de membres fixes qui pourront être associés aux activités du Club relatives à la gouvernance, la prévention des conflits, la paix, la démocratie et les droits des femmes.
- Il s'élargira de manière circonstanciée à des femmes du pays dans lequel il organisera ses rencontres. Ces femmes constitueront un deuxième noyau du groupe. Elles seront tenues au courant de ses activités sans pour autant en être membre car pour être gérable, le groupe doit être limité en nombre.
- Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest s'est engagé à ouvrir une page internet pour accueillir des documents du groupe et constituer une base de données dont pourront profiter toutes personnes intéressées.
- Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest s'est engagé à animer un forum électronique qui doit permettre dans un premier temps de préparer le Forum intergénérationnel sur la Gouvernance endogène de Ouagadougou et permettra d'engager des discussions à distance sur des thèmes d'intérêt pour le groupe, comme celui par exemple, des quotas en faveur des femmes.

CLÔTURE OFFICIELLE

Les travaux de la réunion ont été officiellement clôturés par la **Ministre de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Mme Ousmane Zeïnabou Moulaye**. Dans son discours, elle s'est félicitée de la tenue d'une telle réunion à Niamey à un moment où le Parlement du Niger prépare la ratification du Protocole additionnel à la Charte de l'Union africaine sur les Droits de la Femme. Elle a reconnu le rôle essentiel des femmes au Niger dans la lutte pour la reconnaissance de leurs droits et de leur place dans la société. Elle a insisté sur la nécessité de continuer de travailler pour toujours faire avancer la cause des femmes.

Annexe 1 : Ordre du jour

Mercredi 26 avril

9h00 – 10h00 **Accueil des participants**

10h00 – 10h05 Mots de bienvenue et Présentation du Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest par M. Massaër Diallo, Chef de l’Unité Gouvernance, Dynamique des conflits, Paix et sécurité au SCSAO

10h05 – 10h15 Intervention de M. Mangoné Niang, Représentant de l’Union Africaine au Niger

10h15 – 10h30 Ouverture officielle des travaux par le Secrétaire général du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l’Enfant, M. Adamou Mahaman Batouré

10h30 – 10h45 *Pause café*

10h45 – 11h00 Présentation de la réunion de travail et des résultats attendus par M. Massaër Diallo (SCSAO)

11h00 – 13h30 PREMIERE SESSION : ETAT DES LIEUX : QUELS SONT LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS EN AFRIQUE DE L’OUEST ?

Modérateur : M. Ibrahima Halilou, Secrétaire général du Ministère de la Population et de l’Action sociale (Niger)

11h00 – 11h30 Communication introductive, par Mme Bembello Fatoumata Agnès Diaroume, Sociologue (Niger)

11h30 – 11h45 Rappel des principaux instruments juridiques et mécanismes sur les femmes dans la prévention des conflits, par Mme Juliette Khady Sow, Juriste (Sénégal)

11h45 – 13h30 Discussions

13h30 – 15h00 *Déjeuner*

15h00 – 18h00 DEUXIÈME SESSION : CONSOLIDATION DU GROUPE DES FEMMES

Modalités et formes de l’implication de ce groupe dans les questions de prévention des conflits au niveau régional.

Modérateur : Mme Bembello Fatoumata Agnès Diaroume, Sociologue (Niger)

1. Présentation des membres du Groupe de femmes élargi
2. Organisation du Groupe
3. Place et rôle dans les actions suivantes :
 - dissémination du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance de la CEDEAO
 - développement d'activités en matière de prévention des conflits
 - suivi du Forum des partis politiques, des médias et de la société civile
 - suivi de l'atelier de Conakry

☞ Fin des travaux de la journée ☜

Jeudi 27 avril

8h00 – 13h00 **TROISIÈME SESSION : EXPÉRIENCES DE PREVENTION, DE MÉDIATIONS ET DE RÉOLUTION DES CONFLITS EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Modérateur : Honorable Zainab Kamara, Parlementaire (Sierra Leone)

8h00 – 8h30 *Expériences au Niger, Mme Aïchatou Ben Wahab, Présidente, Coalition des Femmes nigériennes contre la guerre (CFNCG)*

8h30 – 9h00 *Expériences au Mali, Mme Bintou Sanankoua, Collectif des Femmes du Mali (COFEM)*

9h00 – 9h45 **Discussions**

9h45 – 10h00 *Pause café*

10h00 – 10h30 *Expériences en Casamance au Sénégal, Mme Seynabou Male, Coordinatrice (CRSFPC/ACAPES)*

10h30 – 11h00 *Expériences en Guinée Bissau, Mme Macaria Baraï, Coordinatrice, Citoyenne de Bonne volonté*

11h00 – 11h30 *Expériences en Côte d'Ivoire, Mme Salimata Porquet, Présidente et Mme Françoise Kaudjhis Offoumou, Vice-présidente, Organisation des Femmes d'Eburnie pour la Paix (OFEP)*

11h30 – 12h00 *Littérature et violences faites aux femmes, Mme Dieynaba Koumanthio Diallo Dieng (Guinée)*

12h00 – 14h00 **Discussions**

14h00 – 15h30 *Déjeuner*

15h30 – 17h00 **QUATRIÈME SESSION : TRAVAUX PRÉPARATOIRES AU FORUM INTER-
GÉNÉRATIONNEL SUR LA GOUVERNANCE ENDOGÈNE EN AFRIQUE DE
L’OUEST (FIGEAO)**

La place et le rôle du Groupe des Femmes dans le FIGEAO

15h30 – 16h00 Présentation du Forum Intergénérationnel sur la Gouvernance Endogène en
Afrique de l’Ouest (FIGEAO), par M. Massaër Diallo (SCSAO)

16h00 – 17h00 **Quelle implication du Groupe des femmes dans l’organisation et l’animation
du FIGEAO ?**

- Format
- Contenu
- Organisation

☞ Fin des travaux de la journée ☜

Vendredi 28 avril

08h00 – 11h15 **(suite) Quatrième session**
Discussions sur la forme et le contenu du Forum

10h45 – 11h00 **Conclusions générales :**
**COMMENT PROMOUVOIR LE RÔLE DE LA FEMME DANS LA GOUVERNANCE
ENDOGÈNE ET LA PREVENTION DES CONFLITS EN AFRIQUE DE L’OUEST :**
SYNERGIES, STRATÉGIES ET ACTIONS

11h00 – 11h15 **Clôture des travaux par la Ministre de la Promotion de la Femme et de la
Protection de l’Enfant, Madame Ousmane Zeïnabou Moulaye**

11h45 *Audience du Président Mamadou Tandja avec le Groupe et le SCSAO*

☞ ☞ ☞ ☜ ☜ ☜

Annexe 2 : Liste des participants

I. PAYS REPRÉSENTÉS

BÉNIN

Mme Edith Kafoui AHOUCANDJINOU
Présidente
ONG Viltapeace International
Menontin
01 BP 406 – Cotonou

Tél. : + 229 21 38 62 22/ 97 87 38 14
E-mail viltapeace@yahoo.fr

Mme Claire Houngan AYEMONNA
Présidente de la Fondation Regard d'Amour
S/c du Ministère de la Justice du Bénin
Cotonou

Tél. : + 229 21 36 09 46 /21 36 17 85
Fax : + 229 21 36 12 17
E-mail : fra@intnet.bj ; mazeclaire@yahoo.fr

BURKINA FASO

Mme Clarisse MERINDOL
Secrétariat Général
Ministère de la Promotion des Droits de l'Homme
11 B.P. 852 – Ouagadougou 11

Tel : +226 76 59 79 58
Fax : +226 50 33 50 95
E-mail : ouobaclarisse@yahoo.fr

CAP VERT

Mme Maria Das Dores GOMES
Magistrate
Association Capverdienne des Femmes Juristes
Gabinete do Ministro da Justiça
CP 205 – Praia

Tél. : +238 992 51 44 / 238 261 38 70
Fax : +238 262 32 61
E-mail : maria.gomes@GOV2.gov.cv
dodogomes@hotmail.com

CÔTE D'IVOIRE

Mme Salimata PORQUET
Présidente
OFEP – (Organisation des Femmes d'Eburnie pour la Paix) – FIFEM
Immeuble « La Pyramide » Plateau
08 BP 1078 – Abidjan 08

Tél. : + 225 07 89 71 95 / 20 33 52 85
Fax : + 225 20 33 52 14
E-mail : fefeedes@yahoo.com / Fifem_ci@yahoo.fr

Mme Françoise Kaudjhis OFFOUMOU
Avocate à la Cour
Vice-présidente
OFEP – (Organisation des Femmes d'Eburnie pour la Paix) – FIFEM
Immeuble « La Pyramide » Plateau
08 BP 1078 – Abidjan

Tél. : + 225 20 33 52 85 / 20 22 48 57 / 07 07 59 83
Fax : + 225 20 33 52 14
E-mail : fefeedes@yahoo.com / Fifem_ci@yahoo.fr
E-mail : kaudjhisoffoumou@yahoo.fr

THE GAMBIA

Ms Pamela COLE
National Network Coordinator
West Africa Network for Peacebuilding - WANEP
PO Box 2252, Serrekunda – Banjul

Tél. : +220 44 97 716
Tél. : +220 993 43 49
E-mail : wanepgambia@yahoo.co.uk
E-mail : kehindecole@yahoo.com

Mme Fatou KINTEH
National Coordinator
FASE Project
UNDP, UN House
PO Box 553 – Banjul

Tel: +220449 50 71 /74
Tel:+220 437 03 00 (Home)
Fax: +220 449 50 89
E-mail: ilo.gm@undp.gm
E-mail: fatousk87@hotmail.com

GUINÉE

Mme Zeinab Koumanthio DIALLO DIENG
Directrice
Musée du Fouta
Association des Femmes Poètes et Ecrivains de Guinée
BP 107 – Labé

Tel: +224 60 57 15 84
Fax : +224 60 57 15 84 /30 51 22 36
E-mail: Koumanthio@yahoo.fr

GUINÉE BISSAU

Mme Macaria BARAI
Coordinatrice
Citoyenne de Bonne Volonté
R. Justino Lopes
CP 660 – Bissau

Tél. : + 245 720 42 00 / 20 53 44
Fax : + 245 20 45 54
E-mail : mbarai@sofib.bissau.net ;
macaria_barai@hotmail.com

MALI

Mme Bintou SANANKOUA
Collectif des Femmes du Mali (COFEM)
BP 2309 – Bamako

Tél. : +223 220 30 58
E-mail : bintou@afribone.net.ml

MAURITANIE

Mme Fatma Mint KHOUBAH
Présidente
Réseau mauritanien pour la promotion des droits de la
femme (RMPDF)
BP 1220 – Nouakchott

Tél : +222 630 63 82 / 525 45 01
Fax : +222 529 40 04
E-mail : rmpdf@yahoo.fr

NIGER

Mme Hadjara ABDOU
Directrice du CAFOJEC
Organisation des Femmes pour le Développement -
OFED SAA
BP 13 761 – Niamey

Tél. : + 227 29 27 91
E-mail : terezekeita@hotmail.com

M. Adamou Mahaman BATOURE
 Secrétaire Général
 Ministère de la Promotion des Femmes et de la
 Protection de l'Enfant
 BP 11.286 — Niamey
 Tél. : +227 72 35 05 / 72 35 05 /92 59 26 /89 40 97

Mme Aïchatou BEN WAHAB
 Conseillère spéciale du Président de l'Assemblée
 Nationale
 Coordinatrice Nationale de l'ONG CFNCG – Niger
 BP 25 — Niamey
 Tél. : + 227 73 57 28
 Mobile : + 227 96 93 03
 E-mail : mahamane_djido@yahoo.fr

Mme Nafissa BOUBACAR
 Secrétaire générale
 Fédération Kassai
 Tél. : + 227 87 89 51
 E-mail : marcelfadima@yahoo.fr;
m.nafissa@yahoo.fr ;marcelfadima@yahoo.fr

Dr. D. Boubacar DIALLO
 Université Abdou Moumouni de Niamey
 Réseau International d'Etudes Stratégiques sur les
 Conflits en Afrique – RIESCA
 BP 418 — Niamey
 Tél. : +227 49 92 84 / 49 63 19
 E-mail : caro@refer.ne

Mme Fatoumata Agnès DIAROU MEYE BEMBELLO
 Maillon Africain pour la Paix et le Développement –
 MAPADEV
 Niamey
 Tél. : + 227 73 51 77 / 72 47 13
 E-mail marie_keita@yahoo.fr ; mapadev@intnet.ne

M. Ibrahima HALILOU
 Secrétaire Général
 Ministère de la Population et de l'Action sociale
 BP 13 885 — Niamey
 Tél. : + 227 73 94 42 / 96 30 10
 Fax : + 227 73 94 03
 E-mail : sgmpas@intnet.ne

Mme Mariama KATAMBE
 CONGAFEN
 53 rue YN 042 Quartier Yantala
 Commune 1
 BP 11 400 — Niamey
 Tél. : + 227 89 82 81 /75 36 18
 Fax : + 227 76 67 26
 E-mail : mkatambe@yahoo.fr
 E-mail : congafen@intnet.ne
 Site Internet : www.delgi.ne/congafen

Mme Djafarou Mariama LARRE
 REFEP (Réseau des Femmes pour la promotion de la
 Paix / GENOVICO (Gestion non violente des Conflits)
 Plateau II, BP 2566 — Niamey
 Tél. : +227 75 28 37 / 91 57 17
 Fax : + 227 35 04 17
 E-mail : lucofvemniger05@yahoo.fr

Mme Amina Abdoulaye N'DIAYE
 Vice-Coordinatrice régionale
 Plateforme paysanne du Niger (PPFN)
 Membre du ROPPA
 BP 160 — Zinder
 Tél. : +227 98 68 15
 E-mail : amy_abdoulaye_ndiaye@yahoo.fr
 E-mail : pfp_niger@yahoo.fr

M. Mangoné NIANG
 Directeur
 CELHTO – Union Africaine
 BP 878 — Niamey
 Tél. : + 227 73 54 14 /98 31 77
 E-mail : celhtoua@intnet.ne
 E-mail : mangone@intnet.ne

Mme Rabi Hima Moussa SALA
Présidente de la Fédération des Groupements
Féminins « NANEY »
BP 2135 Balafon — Niamey

Tél. : + 227 92 71 11 /74 09 89

SÉNÉGAL

Mme Seynabou MALE
Coordinatrice USOFORAL / CRSFPC
BP 483 — Ziguinchor

Tel : +221 654 40 69 / 991 56 46 (bureau)
Tel : +221 991 16 27 /991 20 84 / 654 40 69
E-mail : naboumale@hotmail.com
E-mail : nouxe@yahoo.fr

Mme Juliette Khady SOW
Institut d'Etudes Politiques et Stratégiques (IEPS/
WANSED
BP 23149 Dakar Ponty
Dakar

Tél. : +221 632 62 22
Tél. : +221 889 13 92
Fax : +221 842 00 69
E-mail : jksow2002@yahoo.fr ; ieps@wansed.org

SIERRA LEONE

Hon. Zainab KAMARA
Member of Parliament
Chairman Parliamentary Committee on Health &
Sanitation and Social Services
Sierra Leone Parliament
CT 3 Railway Quarters, Ross Road
Freetown

Tel : +232 076 63 17 51
E-mail : aluzain2006@yahoo.com

Mrs Blanche MACAULEY
Peace Studies
Fourah Bay College
University of Sierra Leone

Tél. : + 232 76 604 716 / 33 35 28 67
E-mail : blanchemacauley@yahoo.com

II. CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST / OCDE

Immeuble Le Seine Saint-Germain, Bâtiment A
4, Boulevard des Îles
92130 Issy-les-Moulineaux – France

Adresse postale : 2 rue André Pascal, 75016 Paris –
France
Fax : +33 1 45 24 90 31
Site Internet : www.oecd.org/sah

M. Massaër DIALLO
Chef de l'Unité Gouvernance, Dynamiques des
Conflits, Paix et Sécurité

Tel : +33 1 45 24 96 28 / 637 97 45
E-mail : massaer.diallo@oecd.org

Mme Gwénola POSSEME – RAGEAU
Conseillère en Planification stratégique et Relations
extérieures

Tel : +33 1 45 24 95 80
E-mail : gwenola.posseme-rageau@oecd.org

Mme Jamila YAHI
Chargée de l'organisation

Tel : +33 1 45 24 98 25
E-mail : jamila.yahi@oecd.org

III. INTERPRÉTATION, APPUI TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

M. Guy-Michel BOLOUVI
Consultant au Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
Niamey

Tél. : + 227 98 20 50
E-mail : mboluvi@yahoo.fr

Equipe du Dr. Aimé TOSSA
Traduc Express
BP 11 670 – Niamey

Tél : + 227 74 74 37 / 96 76 61
E-mail : tossa@intnet.ne

M. Abdou CHAIBOU
Traducteur interprète
Ministère des Affaires Etrangères
Service de la Traduction et de l'Interprétariat (SERTI)

Tél : + 227 72 30 32 / 97 52 73
E-mail : ch_kindy@yahoo.com

M. Aboubacar MADOUGOU
Interprète de conférence et traducteur
S/C mme Madougou
BP 362 – Niamey

Tél : + 227 75 27 02
E-mail : rakia@cdaniger.ne ; katanmadougou@yahoo.fr

M. Boubacar Hamani LOSSA
Technicien au CELHTO – Union Africaine
Niamey

Tél : + 227 73 54 14 / 95 15 65